Sinceny Infos

SEPTEMBRE 2022

Editorial

Chères Sincenoises, chers Sincenois.

C'est la rentrée...

Depuis le dernier bulletin, que d'évènements ont alimenté et fait la une des journaux télévisés ou de la presse écrite : la COVID 19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les fortes chaleurs et la sécheresse, les incendies de forêt sans oublier les élections présidentielles et législatives...

Si pendant plusieurs semaines ils ont éclipsé l'information locale et sincenoise, ils n'ont en rien freiné notre ardeur et encore moins entamé notre détermination à toujours agir pour notre ville. Il est vrai qu'il s'en est passé pendant cette période : de l'entraide et la solidarité par le biais de l'accueil de nos amis ukrainiens, de l'évènementiel avec le grand spectacle de la tournée des années 80 et Francky Vincent, des travaux avec l'aménagement du parc Saint-Lazare ou des équipements informatiques nouveaux pour les écoles, des projets qui vont se concrétiser dans les semaines ou mois à venir avec la vidéoprotection ou la réfection de la rue du cimetière...

L'envie est toujours aussi forte d'améliorer le cadre de vie des Sincenois tout en renforçant l'attractivité de notre commune.

Je vous invite à lire avec attention les différentes rubriques de ce bulletin qui reprennent en détail les réalisations et les manifestations programmées depuis le début de l'année.

Il me parait essentiel de rappeler le sens du mot « respect » qui semble échapper à certains : respect envers autrui, le voisinage, les législations ou règlements ou encore les installations et aménagements créés. Le coût des dégradations ne nous permet pas toujours de les réparer ou les remplacer. Très souvent, ces quelques personnes, pour le moins indélicates, en gênent ou en privent beaucoup d'autres...Elles oublient que si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs : la base du bien vivre ensemble ?

Continuons ensemble à profiter des aménagements ou festivités qui nous sont destinés. Votre participation et votre présence sont essentielles pour leur poursuite ou leur maintien. Savourez donc ces bons moments quand ils sont là.

Cette année 2022 fera une nouvelle fois date concernant le développement de Sinceny. Il est vrai que nous aimerions faire encore plus et plus vite. Le budget est toujours là pour fixer les limites de nos envies ou projets. A ce titre, cette année encore et afin de ne pas grever le budget des ménages sincenois, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux des différentes taxes locales, nous privant ainsi de quelques subsides supplémentaires.

Qu'en sera- t-il pour 2023 ? Les augmentations de l'électricité, du gaz et d'un grand nombre de prestations et matériaux ainsi que l'incertitude qui plane sur l'évolution de nos dotations ne laissent guère augurer une année avec de nouveaux gros projets. Nous gérerons toujours les finances communales avec la même rigueur, peut-être plus encore, que les années précédentes.

Après des vacances amplement méritées, je vous souhaite, chers Sincenoises et Sincenois une très bonne rentrée et surtout portez-vous bien.

Bernard PEZET

Rappel PIG et OPAH-RU

Comme vous le savez, deux dispositifs d'aide pour des travaux d'économie d'énergie et/ou d'adaptation pour le maintien à domicile existent sur la commune. Ces deux dispositifs que sont le PIG et l'OPAH-RU, mis en place par l'Agglo, vous permettent d'avoir des aides non négligeables.

Pour rappel, l'OPAH-RU est opérationnel sur les cités Kirgener, Godard, Chemin de Soude, Glacerie, Trou Bleu et Fortes Terres. Il est suivi par le cabinet Page 9. Quant au PIG, suivi par Soliha Aisne, il couvre le reste de la commune. Rassurez- vous, ils ne demandent pas d'argent ; ils vous proposent un diagnostic énergétique, vous conseillent sur la nature des travaux et assurent le suivi du dossier. Ils peuvent vous réserver de très belles surprises sur le montant des aides, en fonction de vos revenus. Attention, les travaux ne doivent pas être engagés. N'hésitez donc pas à contacter le prestataire correspondant à votre lieu d'habitation pour un rendez-vous à domicile (Soliha: 03.23.26.73.50 Page 9 : 03.20.51.35.40) Il est ici rappelé que l'autorisation préalable de mise en location , appelée plus communément »Permis de louer » est en place sur la commune de Sinceny depuis le 02/05/2021dans les six cités couvertes par l'OPAH-RU, également suivie par le cabinet Page9 mandaté par l'Agglo.

La COVID 19

Depuis plus de deux ans, la COVID19 est toujours présente. Nous n'oublions pas toutes les contraintes, le port du masque, le confinement... Bon nombre de Sincenois en ont été victimes avec des symptômes ou conséquences différentes. Malheureusement, ce virus a fait des victimes parmi la population sincenoise. Nous adressons, de nouveau, nos sincères condoléances aux familles endeuillées et souhaitons un prompt et total rétablissement à celles et ceux qui en souffrent encore.

La vaccination a permis, sinon d'enrayer la pandémie, d'en minimiser les formes et les séquelles. La MSP a été centre de vaccination. Pas moins de 35 000 injections ont été réalisées sans oublier les quelques 6000 tests PCR. Nos pharmaciens ont aussi participé à cette vaste campagne.

Pour les remercier et leur rendre hommage, une manifestation s'est tenue le vendredi 6 mai en présence de Mr Alain Ngouotto, sous-Préfet de l'arrondissement de Laon. La médaille de la ville a été remise pour l'investissement de l'ensemble des professionnels de santé d'une part à la MSP de la faïencerie et d'autre part à la pharmacie Wattiaux. Encore un grand merci à eux.

Odeurs, vous avez dit odeurs...

Après celle de DEM, voilà quelques mois, à notre demande, une délégation du Conseil Municipal a pu visiter l'usine « DUPONT », ex « DOW » et poser toutes les questions sur les odeurs, qui parfois chatouillent nos narines et nous inquiètent quant à leur éventuelle nocivité et aux potentiels risques sur notre santé. Le Directeur nous a rassurés et précisé ce qui suit :

« L'entreprise chimique DSP appartenant au groupe Dupont produit sur son site de Chauny des résines échangeuses d'ions depuis plus de 60 ans.

La fabrication de ces résines nécessite l'utilisation d'amines (composés azotés). Le seuil de détection olfactive de ces composés est extrêmement bas mais ne présentent aucun risque. Des émanations de ces produits peuvent se produire lors des opérations de dépotage. Nous nous efforçons de limiter au maximum ces émanations par l'amélioration continue de nos méthodes de travail.

Notre production génère des effluents qui doivent être traités dans la station d'épuration du site. Comme toutes stations d'épuration, des odeurs peuvent être générées par les boues. Là encore, nous nous attachons à améliorer de façon permanente nos pratiques pour réduire ces odeurs principalement en limitant l'exposition de ces boues à l'air libre.

Le site fait régulièrement l'objet de contrôles de la part de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement.

L'impact de nos opérations sur nos voisins et riverains fait partie des priorités de notre société et nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum cet impact. »

En effet, nous avons pu constater lors de notre visite les différentes réalisations qui le confirment. De plus, en tant que membres du Conseil Consultatif, nous sommes informés de tous les travaux réalisés ou en projet. Ils vont toujours dans le sens de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail des salariés. Ils permettent également de rendre la vie des habitants des communes proches la moins désagréable possible. C'est toujours ce qui est mis en avant par cette société qui travaille pour l'industrie pharmaceutique et qui emploie quand même près de 300 salariés.

Les « Nécreux » ont pu constater ces dernières années que les odeurs étaient moins fréquentes que par le passé. Aussi, il est vrai que les contrôles réguliers de la DREAL ou d'ATMO nous rassurent sur les rejets dans l'air, olfactifs ou pas.

L'éclairage public

Lors de la réunion du 21 juin, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la coupure de l'éclairage public de 23h à 5h du matin. Pour ce faire, les armoires de commande doivent être équipées d'automates. Actuellement en cours, ces travaux devraient être terminés début septembre. Il est nécessaire de préciser que cette mesure s'inscrit tant dans un souci économique qu'écologique.

La médiathèque

Vous aimez lire, des romans, des BD... alors n'hésitez pas, passez par la médiathèque située à l'angle des rues Achille Chemin et Charlotte Bégard, avec accès par la rue Charlotte Bégard. Vous pourrez aussi admirer quelques faïences de Sinceny. De plus, Coraline propose régulièrement des ateliers d'écriture pour adultes ou des après-midi récréatives pour les enfants le mercredi.

N'hésitez pas à vous renseigner (voir en dernière page du bulletin) ou sur le site de la commune dans la rubrique Médiathèque.

Le marché mensuel souffle sa première bougie

Et oui déjà un an que nous avons la chance d'avoir notre marché à Sinceny. Il est ouvert de 16h30 à 20h. Jusqu'à présent, il se déroulait le premier vendredi de chaque mois. A partir de la rentrée de septembre, il aura lieu, à la demande des exposants, le deuxième vendredi, toujours de 16h30 à 20h et à la salle des 15 setiers.

Pendant le confinement, beaucoup réclamaient des circuits courts ou encore des produits locaux. Les exposants essaient d'apporter la réponse, n'hésitez pas à leur rendre visite. Elle sera, à coup sûr appréciée. Pour autant, si la fréquentation n'était pas suffisante, il n'est pas exclu que nos commerçants ambulants ne viennent plus à Sinceny. Ce serait dommage pour les clients habituels.

Encore une fois, sachons profiter de ce qui est proposé et de ce qui existe.

Les Travaux

Depuis le début de cette année, plusieurs chantiers ont été entrepris dans notre ville. De plus ou moins grande envergure, visibles ou non, ils permettent d'améliorer le cadre de vie des Sincenois mais aussi d'étoffer les équipements de la commune. Je vous invite à les découvrir ci-après :

Vous avez tout d'abord, l'aménagement du parc Saint-Lazare qui a débuté dès janvier par la plantation d'une trentaine d'arbres fruitiers avec le parrainage de deux classes de l'école élémentaire. Puis ont suivi la construction d'un bloc sanitaire, la réalisation d'allées ombragées avant que ne soient posés quelques agrès de fitness. Dernièrement, un terrain de pétanque de 300 m2 a été construit. Et des tables et bancs, de nouvelles poubelles, une table de ping-pong ont été posés et bientôt une boite à lire. Si tous ces équipements sont utilisés correctement et à condition qu'ils ne fassent l'objet d'aucune dégradation, il sera envisagé l'installation d'un city stade. Il est bon de rappeler que le parc, les allées, les sanitaires et un ou deux agrès sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

A l'arrière de la salle polyvalente et de celle des 15 setiers ont été installés 4 candélabres « autonomes » donc sans câbles électriques enterrés ou aériens. Ils sont équipés d'ampoules LED, fonctionnant à l'énergie solaire et à déclenchement automatique lors du passage à proximité. Ils ne fonctionneront donc pas en permanence et ne seront pas énergivores.

Durant les vacances scolaires, plusieurs chantiers se sont déroulés dans les écoles. Vous les retrouverez en détail dans la rubrique « école ». Tous ces équipements informatiques emmènent notre école aux rendez-vous de la modernité.

Le mur du nouveau cimetière s'est refait une beauté. Pour se faire, la commune achète les matériaux et matériels et l'Agglo fournit la main d'œuvre par l'intermédiaire du chantier d'insertion. Ces travaux avaient débuté en 2021 avec notamment la construction de la rampe PMR. Un grand merci à l'Agglo et à l'ensemble du personnel.

Suite à la réception des arrêtés de subvention attendus, d'autres chantiers vont démarrer d'ici la fin de l'année.

Notamment, l'installation de la vidéoprotection et la pose de caméras. Il est bon de rappeler qu'il ne s'agit pas de vidéosurveillance avec une personne en permanence derrière l'écran. Les images, stockées pendant 3 semaines ne seront visionnées que par l'ASVP, le Maire, un adjoint ou un conseiller et ce uniquement après des actes délictueux ou à la demande de la gendarmerie.

Les Travaux

A la suite des travaux d'assainissement pour le compte de l'Agglo, la rue du cimetière sera réfectionnée de la rue E. Duployé à la cité Kirgener. Les bordures seront changées et un trottoir en enrobés répondant aux normes PMR sera réalisé. Pour permettre l'aménagement du trottoir, la chaussée sera réduite dans sa partie haute. L'accès au vieux cimetière en sera grandement amélioré et sécurisé. Conscients que ces travaux vont générer une gêne aux riverains et utilisateurs, nous demandons un peu de patience et de prudence.

Enfin, le chantier le plus important consistera en la réfection de la salle polyvalente du « sol au plafond ». Il est prévu le remplacement des menuiseries, du revêtement de sol et l'isolation par l'extérieur avec ravalement de la façade. Les peintures seront refaites sans oublier le remplacement des rideaux, tout comme l'isolation phonique, le remplacement des néons par des leds et de la VMC. Un bâtiment de stockage sera aussi construit dans la cour afin de regrouper ce qui est entreposé aujourd'hui dans divers bâtiments communaux. Les travaux ne se feront pas en un jour. La salle polyvalente sera donc indisponible pendant plusieurs mois. Nous avons conscience que les travaux causeront donc une gêne certaine pour les associations. C'est pourquoi nous travaillons déjà pour trouver une solution au problème.

Les travaux de l'OPAL,

chemin de soude,

se poursuivent...

Du nouveau matériel pour les services techniques,

Après l'acquisition d'un camion neuf en 2021, la commune s'est dotée, cette année, d'une balayeuse tractée et d'un nouveau tracteur équipé d'un godet de chargement. Ce nouveau matériel permettra un entretien plus régulier des caniveaux pour une commune que nous souhaitons la plus propre possible. **Il est bon de rappeler, de nouveau, que le nettoyage des trottoirs incombe aux riverains**. La commune ne pouvant plus utiliser de produits phytosanitaires classiques, il est impossible, aujourd'hui, de tous les désherber manuellement. Ces nouveaux équipements amélioreront également, à n'en pas douter, les conditions de travail du personnel communal.

Concours de maisons illuminées

Les fêtes de fin d'année sont une période propice à une ambiance chaleureuse et joyeuse, féérique et lumineuse.

Fin Décembre, le jury (composé de membres du Conseil Municipal) a sillonné toutes les rues de la commune afin de sélectionner et noter les plus belles habitations illuminées. Le 27 Janvier 2022, les Sincenoises et Sincenois choisis, ayant répondu favorablement à l'invitation de la municipalité, ont été reçus à la salle polyvalente. Un prix a été attribué aux sept premiers, un prix de participation aux douze autres et un prix du jury au gagnant de l'année dernière. Chacun a pu ainsi être remercié de son implication et son investissement dans la décoration de sa maison.

Chasse aux œufs de Pâques

Le Samedi 16 Avril, place du jeu de Battoir, vers 11h, les enfants sont partis à la recherche des œufs cachés un peu partout : dans la pelouse, dans la haie, au pied des arbres... pour les grands et dans l'air de jeux pour les plus petits. Tout le monde avait apporté un panier, un sac à dos, un sachet afin de pouvoir y mettre les précieuses friandises. Un moment agréable pour tous. Le verre de l'amitié a clôturé la matinée.

Fête du Muguet

Celle-ci a eu lieu au Parc Saint-Lazare. Le soleil était au rendez-vous.

Une trentaine de marcheurs est partie vers 10h pour environ 5.4kms dans les rues de la commune.

A 11h, le traditionnel cross a regroupé les enfants dans 3 catégories : 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 à 11 ans pour un, deux ou trois tours du parcours balisé. Plus de 80 enfants avaient répondu à notre invitation. Chaque participant a reçu une médaille et les gagnants (fille et garçon) de chacune des tranches d'âge, une coupe. Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, a terminé cette matinée.

L'après-midi était tout aussi festif, puisqu'à partir de 15h30 un spectacle composé d'un show Mylène Farmer et d'un concert « tribute Téléphone », a ravi le public présent et nombreux. En fin de journée, les Sol Id'Air, association musicale sincenoise, a enchanté les spectateurs par la qualité de leur interprétation.

Une cinquantaine de voitures anciennes, tout comme les modèles réduits d'avions, exposés au sein du Parc Saint-Lazare, ont fait durant toute la journée, le bonheur des visiteurs.

Fête de Sinceny

Les festivités ont débuté vendredi soir au parc Saint-Lazare par le grand concert offert par la municipalité.

Entre amis ou en famille, les spectateurs ont passé un bon moment au son de titres qu'ils connaissaient par cœur. Sloane a débuté en solo, puis Phil Barney a pris le relais, suivi sur scène par Nono et ses danseuses et le très attendu Francky Vincent !

C'est quelques milliers de personnes qui ont pris place dans le parc Saint-Lazare afin d'assister au concert.

Une réussite totale et une soirée qui restera pour longtemps dans nos mémoires.

Samedi après-midi, l'ouverture de la fête foraine s'est déroulée avec un cortège conduit par les enfants en vélos fleuris, celui-ci a été suivi par les musiciens et les organisateurs. Tous les enfants ont reçu des friandises, un vin d'honneur a été servi sur place. Merci à tous.

En soirée le feu d'artifice, comme à son habitude, était magnifique. Le stade a été pris d'assaut par des centaines de personnes. Le dimanche après-midi les enfants ont pu profiter des manèges et du sculpteur sur ballon.

13 et 14 Juillet

Le 13 juillet, la municipalité a souhaité renouer avec la retraite aux flambeaux. Cette balade pour faire le tour de la ville à la nuit tombée, flambeaux en main n'a pas connu un grand succès mais les participants ont grandement apprécié.

Le 14 juillet, le matin, sous une météo favorable s'est déroulée la cérémonie patriotique. L'après-midi les Sincenois avaient rendez vous avec les jeux traditionnels sur la place du jeu de battoir, des structures gonflables ont fait la joie des enfants. Vers 17h un pot de l'amitié a été servi. Remerciements à tous et au club de foot qui a tenu une buvette.

Actions sociales

Le repas offert par le CCAS aux personnes de 65 ans et plus aura lieu le dimanche 27 novembre 2022 à la salle polyvalente.

La distribution des colis aux Sincenois de plus de 70 ans se fera le week-end des 17 et 18 décembre 2022.

LA JEUNESSE

LES ECOLES

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons fêté le départ à la retraite de 2 enseignantes Mme PLANCKEEL Nathalie à la maternelle et Mme CARPENTIER Isabelle à l'école élémentaire. Nous avons également associé à notre réception Thierry DESCAT qui part vers d'autres horizons.

Bien sûr comme chaque fin d'année, nous n'avons pas manqué notre traditionnelle distribution du dictionnaire et du dictionnaire Anglais/Français à tous les élèves de CM2 qui partent au collège. Les enfants de grande section, qui vont eux aussi changer d'école, ont reçu un dictionnaire du débutant et un cahier de jeux.

LA RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

Les effectifs sont de 115 élèves à l'école élémentaire et 74 élèves à l'école maternelle.

A l'école élémentaire, Mr ODIOT assure la direction avec 5 classes.

La classe de CP/CE1 Mme ALEXANDRE et Mme BRUNETEAU, la classe de CE1/CE2 Mr PARMENTIER, une autre classe de CE1/CE2 Mme CANDOTTO (nouvelle institutrice), la classe de CE2/CM1 Mme PATE (nouvelle institutrice) et le CM2 Mr ODIOT et Mme BRUNETEAU.

A l'école maternelle, Madame MARTIN assure la direction avec 3 classes.

La classe de PS Mme DEMAILLY (nouvelle institutrice), la classe des MS Mme MARTIN et la classe des MS/GS Mme MIGNOT.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les élèves et aussi à tous les enseignants et enseignantes tout particulièrement aux nouvelles arrivées.

Nous tenons à féliciter ceux ou celles qui ont obtenu leur diplôme ou examen.

Cette année, nous avons beaucoup investi dans nos écoles à savoir :

A l'école élémentaire des tableaux tactiles ont été achetés et posés dans les classes. Ils renforcent l'équipement informatique après l'installation de vidéoprojecteurs et la fourniture de tablettes avec leur valise de transport et la batterie de rechargement.

L'école maternelle n'a pas été en reste puisque toute l'installation électrique a été refaite, installation vétuste qui ne répondait plus aux normes en vigueur. Précisons que ces travaux ont été réalisés par un artisan électricien sincenois. Nous y rajouterons la fourniture, ici aussi, d'un tableau tactile sur roulettes permettant d'aller de classe en classe. Tous les extérieurs et escaliers ont été nettoyés au karcher sans oublier tous les travaux d'entretien habituels.

LA JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) à TERGNIER

Cet été, environ 25 enfants ont fréquenté le centre de loisirs de Tergnier, à la Frette pour les grands et à la maison de la petite enfance pour les plus jeunes. Nous avons reconduit notre convention avec la ville de Tergnier et les enfants sincenois bénéficient du même tarif que les Ternois.

Le transport a été assuré avec le minibus communal pour une ou deux rotations journalières..

Nous avons toujours à cœur de proposer aux jeunes un environnement de vacances avec de nombreuses activités et jeux et surtout un dépaysement à la plage de la Frette, un autre univers et de nouveaux copains, copines.

RELAIS PETITE ENFANCE - anciennement RAM

Implanté au cœur de SINCENY dans le Pôle Enfance Jeunesse, le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistants Maternels) a ouvert ses portes en janvier 2020.

Le bureau est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Se définissant comme un lieu d'information sur les modes de garde de l'enfant, il accueille ainsi les (futurs) parents et (futurs) professionnels de l'accueil (assistants maternels et gardes à domicile) qui souhaitent obtenir des renseignements sur le droit et la réglementation de l'employeur et du salarié et/ou des conseils sur les démarches à effectuer.

Des moments d'échanges et de rencontres sont également proposés depuis octobre 2021 sous la forme de temps d'éveil et d'animation. Sur inscription, mais entièrement gratuits, ces temps se déroulent au Pôle Enfance Jeunesse en dehors des vacances scolaires.

Le relais se déplace également dans les communes de AMIGNY-ROUY, AUTREVILLE, BICHANCOURT, MANICAMP, OGNES, PIERREMANDE et QUIERZY. Il y propose tout comme à SINCENY des animations et des permanences administratives (calendrier disponible sur le site internet de la commune).

Ils ont leur nom sur une plaque de rue:

Rue René Cordier

René Cordier : résistant sincenois lors de la seconde guerre mondiale

Rue Charles Fouquet

Charles Fouquet : Député, Maire de Sinceny de 1886 à 1891. Il était aussi directeur d'une sucrerie située dans le prolongement de cette rue au lieu-dit « la fabrique »

Rue Jean Moulin

Jean Moulin : Grand résistant lors de la seconde guerre mondiale

Rue Achille Chemin

Achille Chemin : Décédé en 1927, sans enfant, il fit don de ses propriétés et du solde de son compte postal au BAS (aujourd'hui CCAS) et à la caisse des écoles

LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE 2021

Le compte administratif, le compte de gestion, l'affectation du résultat de **l'année 2021** ont été voté

à l'unanimité au conseil municipal en date du 07 Avril 2022 .

Le compte administratif a été arrêté à :

En fonctionnement : 1 275 770,23 € en recettes et de 1 166 359.99 € en dépenses.

En investissement : 502 442.08 € en recettes et de 174 758.51 € en dépenses.

Et fait ressortir un excédent global de 472 522.28 €

- section de fonctionnement solde positif de 311 715.59 €

- section d'investissement solde positif de 160 806.69 €

BUDGET primitif 2022

Le conseil municipal a voté un budget 2022 qui se présente ainsi :

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 593 412.00 €

Recette et dépenses d'investissement : 915 165.00 €

Vous pouvez consulter l'ensemble de la délibération sur notre site : HTTPS://sinceny.fr

Nous restons et resterons toujours attentifs aux dépenses et plus particulièrement cette année

avec un inconnu sur nos dépenses d'énergie, sur les coûts des matériaux dans tous les domaines.

Malgré toutes ces interrogations, nous tenons nos engagements et nos projets d'investissement.
Tous les travaux et acquisitions que nous avions prévus sont en cours d'achèvement et très bien engagés
(voir dans la rubrique travaux tout le détail).

Les déjections animales...

De plus en plus de voix s'élèvent contre ces incivilités, et à juste titre.

En effet, quoi de plus désagréable que de marcher sur une crotte de chien ou d'en trouver une devant chez soi. Il est ici rappelé, une nouvelle fois, que tout propriétaire se doit de ramasser les déjections de son animal préféré, qui de plus doit être tenu en laisse. Avoir un animal de compagnie, pourquoi pas ; mais tout propriétaire responsable doit veiller à ce qu'il ne trouble pas la quiétude des voisins par des aboiements intempestifs (en cas d'absence ou pas), et qu'il ne divague pas au risque de causer un accident. Très bientôt de nouvelles poubelles équipées de distributeurs de sachets seront posées. Plus aucune excuse ne sera alors admise. Faudra-t-il verbaliser les personnes indélicates et non respectueuses des arrêtés et autres règlements ?

Notre ASVP, assermenté, est habilité à le faire en cas de non-respect d'un arrêté municipal. Rappelons qu'il est également habilité à verbaliser les stationnements gênants. Qu'on se le dise !

Prochaines manifestations

- **Samedi 17 Septembre à 20h30: Au théâtre ce soir avec la troupe « les tréteaux errants » « Et surtout pour le pire» à la salle Polyvalente**
- **Samedi 8 et Dimanche 9 octobre : Biennale de la faïence à la salle polyvalente.**
- **Dimanche 13 novembre de 10h à 18h : Bourse aux jouets à la salle Polyvalente.**
- **Dimanche 27 Novembre: Repas offert par le CCAS à la salle Polyvalente.**
- **Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre: Marché de Noel à la salle Polyvalente et à la salle des 15 setiers.**
- **Mi-Décembre: Passage du jury pour les maisons illuminées.**

Problèmes de fissures dans certaines habitations

Quelques riverains de la rue Jean Moulin nous ont adressé un courrier après avoir constaté des fissures au niveau de leur habitation.

Nous allons présenter un dossier de catastrophe naturelle suite à un été très chaud et très sec pour « mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sècheresse ». Pour qu'il ait des chances d'aboutir, il nous faudrait d'autres cas. Si malheureusement, vous êtes dans cette situation ou si vous avez constaté une aggravation depuis cet été, envoyez ou déposez à la mairie « une lettre circonstanciée et quelques photos ».

Toutes ces déclarations viendront justifier la procédure à engager. Il est rappelé qu'en parallèle, une déclaration de sinistre doit parvenir à votre assureur.

TRIBUNES

Continuons ensemble avec Bernard PEZET

Le rôle d'un élu n'est-il pas d'œuvrer pour l'intérêt général et le bien de ses administrés, et puis le dire c'est bien, mais le faire c'est mieux. Et c'est bien ce que nous faisons à Sinceny. Depuis maintenant 14 ans, nous avons construit, aménagé pour améliorer le cadre de vie des Sincenois

Les constructions des 20 premiers logements de l'OPAL dont 14 sont destinés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) et ses 23 professionnels de santé dont 5 médecins généralistes ou encore du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) n'en sont-ils pas les preuves irréfutables.

Après le PEJ qui comprend l'ALSH, l'accueil périscolaire, la cantine, l'espace numérique ou encore le relais petite enfance (ex RAM), cet été encore bon nombre de travaux ont été réalisés dans les écoles avec notamment le renforcement des outils informatiques. Ces investissements profitent à nos petits écoliers, qui seront les adultes de demain.

L'aménagement du parc St-Lazare crée un lieu de promenade, de détente, de rencontre et de bien être pour les Sincenois.

Tous nos projets qui se concrétisent profitent à nous tous au temps présent mais surtout sont là pour nos enfants et petits-enfants qui représentent bien l'avenir de demain.

Nouveau Sinceny
Liste républicaine, Humaniste, éco-responsable

Penser demain.

Après cet été chaud, oui, il nous faut réfléchir à demain, pour notre commune. Éclairage, ombrage,

Îlots de fraîcheur, qualité de l'air. Des projets sont en cours (éclairage) qualité de l'air (nous avons été reçus par deux des trois entreprises sensées émette les odeurs désagréables) à suivre donc. Grande arpenteuse de la commune, je reviens sur deux points. D'abord, l'espace jeux Place du Jeu de Battoir. J'avais souhaité qu'on y plante des arbres il y a quelques années, fin de non-recevoir au prétexte des feuilles à ramasser à l'automne. Dommage. Cet été jeux brûlants inaccessibles et risque d'insolation. Ce serait un coût minime au regard du bien être apporté à tous. Il nous faut penser demain. Dans la cour de l'Ecole primaire, tous les arbres ont été arrachés, lors du premier mandat. Dommage. Certaines communes enlèvent le bitume et replantent maintenant des arbres à croissance rapide et tant pis pour les feuilles. Réfléchir collectivement à tout cela est essentiel, il nous faut penser demain

Fabienne Marchionni

Nouveau Sinceny, Liste Républicaine, Humaniste, Eco-responsable

Le groupe d'opposition Fabienne Marchionni, Stéphane Quennesson, Béatrice Albrand, Sébastien Pracz

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert :
Lundi : 8h30 – 12h00
Mardi et jeudi : 13h30 – 17h00
Mercredi et vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Courriel : mairie.sinceny@orange.fr
Téléphone : 03.23.52.15.12
Adresse : Place du 8 mai 1945, 02300 SINCENY

Toute l'information communale sur www.sinceny.fr

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque est ouverte au public :
En période scolaire
Mardi de 16h30 à 17h00
Mercredi de 14h00 à 17h00
Samedi de 10h00 à 12h00
Hors période scolaire
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi de 10h00 à 12h00
Tél: 03.23.39.82.15 - mediathequedesinceny@orange.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame, Monsieur, toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue sur notre commune.

Afin de faire connaissance et de faciliter vos démarches administratives, vous êtes invités à vous présenter en mairie aux heures d'ouverture.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement.

DECHETTERIE DE CHAUNY

Du 1er avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00.
Le samedi : 9h00 - 18h00.
Du 1er novembre au 31 mars
Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.

Pour plus de renseignements sur les déchets:
www.ctlf.fr

ETAT-CIVIL

Naissances

BERTRAND Charlie	Le 21 Octobre 2021
SALVADO DA CRUZ Pablo	Le 11 Février 2022
LEBRUN Séraphin	Le17 Février 2022
GARNIER Pauline	Le 23 Février 2022
DEVILLERS THOMAS Sacha	Le 7 Mars 2022
FERRAT Élias, Arthur	Le 27 Mai 2022
DEZ Célestine, Corinne, Liliane	Le 24 Juin 2022
MENIELLE MARET Lhynaya	Le 4 Août 2022

Mariages

HAMANI Abdelaziz et KENDSI Fadia	Le 29 Janvier 2022
SAUGÉ Benoit et SALVADOR LIBERATO Maria Isabel	Le 23 Avril 2022
LEBRUN Matthieu et LOMBARD Mégane	Le 4 juin 2022
MAGALHAES Jean-Claude et DURAND Valérie	Le 18 juin 2022
BEGARD Willy et CORNU Catherine	Le 18 juin 2022
BORDEREAUX Bryan et ROHARD Emilie	Le 2 Juillet 2022
VENET Edmond et LABREVOIR Lydia	Le 9 Juillet 2022
LABOUE James et DONNE Julie	Le 27 Août 2022
PATIN Clément et DURAND Eva	Le 03 Septembre 2022

Décès

LALOUETTE Régis	Le 20 Janvier 2022
VENET Gérard	Le 24 Janvier 2022
THIÉBAUT Georgette, épouse BONDOUX	Le 4 Février 2022
LANGLET Claude	Le 10 Février 2022
CARLIER Andrée, épouse MARLETTE	Le 11 Février 2022
BERTOUX Anie, épouse CHOMBARD	Le 26 Février 2022
BIET Christian	Le 15 Mars 2022
LAMOTTE Mauricette	Le 8 Mai 2022
RUMAN Jean-Claude	Le 4 juin 2022
DEMONCHY Régine, veuve VASSEUR	Le 5 Juin 2022
CHÉDEVILLE Pierre	Le 6 Juin 2022
BEAURAIN Bruno	Le 13 Juin 2022
BORGNE Jean	Le 24 Juin 2022
LECOMTE Marcien	Le 26 Juin 2022
DUQUESNOY Annie, épouse EUDE	Le 17 Juillet 2022
VERES Gustav	Le 1 Aout 2022